

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

## Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

### ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro	15.	7.80	4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ÉTRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

### Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Compte de chèques Nr. II. 584

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

### Annonces:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclames	0.40		
Minimum d'insertion 1 franc			

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'administration du Journal" à Sion



### F. Pittet & C<sup>ie</sup> HORTICULTEURS

marchands-grainiers Lausanne

Graines potagères, fourragères et de fleurs de Ire qualité

Envoi du catalogue général franco sur demande.

Maison contrôlée

### A remettre un bon

### Café-Restaurant

S'adresser au Bureau du Journal qui indiquera.

Demandez à la Pharmacie Burnand.

Lausanne et dans toutes pharmacies contre TOUX, ROUGEOLE, COQUELUCHE etc. Je



### WINIGER, import, BOSWIL

Plus ancienne maison d'exportation de la Suisse.

- offre en qualité non-surpassable:
- 10 " sucre pilé " 4.60
  - 10 " sucre en pain " 5.—
  - 10 " sucre en morceaux carrés " 5.40
  - 10 kg. cornets, macaroni etc. Fr. 5.20
  - 10 " riz, gros grains " 3.80
  - 10 " riz, glacé " 4.30
  - 10 " semoule d'avoine " 4.20
  - 10 " semoule de Maïs " 2.80
  - 10 " pois jaun's " 4.40
  - 10 " haricots blancs " 4.—
  - 10 " lentilles " 4.—
  - 10 " fleur de farine franç. " 3.80
  - 10 " marrons secs français " 3.80
  - 10 " raisins secs de table, prima " 4.80
  - 10 " figues " 5.40
  - 10 " poires séchées, bonnes " 7.—
  - 10 " " extra " 7.40
  - 10 " quart. de pommes douc. " 7.—
  - 10 " pruneaux grands " 5.70
  - 10 " oignons tr. beaux " 2.10
  - 10 " fromage d'Emmenthal " 18.50
  - 10 " lard maigre bernois " 21.50
  - 10 " jambon délicatesse " 21.—
  - 10 " saindoux, garanti pur " 15.—
  - 10 " graisse de cuisine suisse " 14.20
  - 10 " Cocoase (graisse végét.) " 14.80
  - 200 gr. Sacharine, 509 fois plus doux que le sucre " 3.50
  - 5 kg. miel arif. tr. fin " 5.20
  - 5 " vérit. miel d'abeilles suisse " 10.50
  - Salami prima, par kg. fr. 2.90 et " 3.50
  - 10 boîtes de ton ou sardines " 3.40

### Bois de chauffage

Foyard sec et vert, aux meilleures conditions, par wagon et au détail.

S'adresser à Planchamp-Rey à Vionnaz.

### Poux de tête

sont radicalement détruits en une nuit par un seul lavage de tête de ma préparation Pousna; la bouteille 1 fr. — D'acrétion absolue.

B. Baier, coiffeur, Uzwil 41, St.Gall.

### Position d'avenir

est offerte à Monsieur capable par la vente de chaux de fourrage renommée aux agriculteurs et revendeurs. Se prête aussi comme gain accessoire. Dr. HARDUNG & Cie., fabrique de produits chimiques, Aussig-Schönpresen (Bohême).

### L'ouvrier et les Veillées des Chaumières

H. Gautier, éditeur 55 quai des Gds. Augustins, PARIS.

Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.

En vente dans les librairies et les gares; 5 Ct. le numéro.

Abonnement d'un an 7 francs

Levain en poudre  
Sucre vanillin  
Poudre à pouding  
du Dr. Oetker  
à 15 cts le paquet  
Albert Blum & Cie. Bâle

### Avis aux Agriculteurs

Faites chez le soussigné vos achats pour l'alimentation du bétail tels que, son, froment, tourteaux, maïs farinette, farine blanche, etc.

Spécialité de grains pour volailles.

Produits spéciaux pour les veaux et porcelets.

Marchandises de Ire qualité à un prix très avantageux.

Et. EXQUIS, nég. Sion.

Prix Fr. 3.50 et 5.—

En vente dans les pharmacies. Dépôt à Sion: Pharmacie V. Pitteloud

**Avvertissement!** Refusez les imitations de moindre valeur ou les produits offerts en remplacement et exigez expressément le NERVOSAN, avec marque ci-dessus.

**Nervosan**  
Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par M.M. les médecins contre la nervosité, pauvreté du sang, anémie, migraine, manque d'appétit, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie, la faiblesse des nerfs.  
Remède fortifiant le plus intensif de tout le système nerveux.

### Attaque nocturne!!!

Grand choix de revolvers à tous prix. Cornes d'appel en corne et métal, sifflets, sirènes, etc.

Superbes occasions pour cadeaux

Demandez gratis les Prix-Courants spéciaux de

F. MAYOR, Fils, armurier LAUSANNE

**Pastilles Wybert**  
dites "Gaba"  
de la Pharmacie d'Or à Bâle

**Effet radical.** Les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites **Pastilles Gaba**, sont le seul remède qui m'a débarrassé radicalement et avec une rapidité surprenante d'une toux rebelle à tout traitement. Aussi ne puis-je que les recommander vivement à chacun.  
1 fr. la boîte, dans les pharmacies.

**Moteurs Deutz**

à GAZ, à BENZINE, à PÉTROLE etc.  
Derniers modèles, avec avantages inconnus jusqu'alors

**Moteurs à huile lourde Deutz**  
Frais de combustible moins élevés qu'avec n'importe quel autre moteur

**Gasmotoren-Fabrik „Deutz“ A.-G.**  
ZURICH

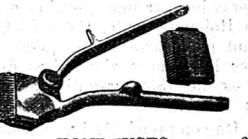
### On demande à acheter de suite à Sion, aux environs ou de la région

propriétés, commerces, industries,

Profitez de notre offre gratuite d'aller étudier sur place votre affaire à nos frais et écrivez de suite:

Banque moderne, 33, rue de Berne PARIS. Gros capitaux pour l'industrie Prêts, 15<sup>me</sup> année.

### SENORITA



### TONDEUSES

pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 mm fr. 5.—, 3 et 7 mm. fr. 5.50, 3, 7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4.50



**COUTEAUX** ordonnance militaire à fr. 2.50. Pour Officiers fr. 3.50. Armes à feu  
Flébot 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.60. Revolver 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6.50 Pist. l. t. fr. 1.65.

LS. ISCHI, fabr. PAYERNE

**Chaussures**  
Wilh. Gräb  
Zurich  
4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide  
Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autre,  
articles recommandés: Frs.  
Souliers forts p. ouvriers 7.50  
Bottines à lacer, pour hommes, très fortes 9.—  
Bottines élég. avec bouts, à lacer, pour hommes 9.40  
Pantoufles pour dames 2.—  
Bottines à lacer, très fortes, pour dames 6.40  
Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames 7.20  
Souliers pour fillettes et garçons No. 25 à 29 5.20 " 30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement  
Echange franco  
Maison de toute confiance, fondée en 1880.

**Savon au lait de lis**

Marque: Deux Minours  
sans rival pour un teint pur et doux, remède efficace contre les taches de rousseur et les impuretés de la peau.

**Crème au lait de lis**

Marque „Dada“  
indispensable pour une peau dure, rude et crevassée, elle rend le teint velouté et y donne un air de l'albâtre. En vente à 80 cts. la pièce:  
SION: pharm. Henri Allet, G. Faust, V. Pitteloud, Xavier Zimmermann.  
Coiff. Martin Ebner, Jos. Erné, E. Furter Charles Ganter.  
SIERRE: pharm. Burgener, Pierre de Chaatony; Coiff. Alois Heim.  
MARTIGNY: pharm. M. Lovey; Chs. Joris, pharm. (Bourg).  
St-MAURICE: Vve. Maurice Luisier.  
MONTHEY: pharmacie Hri Zum-Offen  
VISP: pharm. Ed. Buriot.  
BRIGUE: F. Marty, pharm.

**Politure américaine**  
Vernis américain, donne à tous les meubles une jolie apparence. En vente à fr. 1 le flacon, chez M. PITTELOUD pharmacien, Sion.

**SALON DE COIFFURE**  
SION — Rue de Conthey — SION  
**JOSEPH ERNÉ**

rappelle à ses honorables clients, qu'un choix toujours plus grand en peignes, brosses, démaillots, parures, épingles à cheveux dernier modèle chichis, guirlandes, nattes, branches en cheveux, avonneries, lotions sont à leurs dispositions.

**Le meilleur**

de tous les bons produits est celui qui a fait ses preuves.

Le café de malt de Kathreiner Kneipp triomphe plus de vingt ans dans le monde entier, soit comme succédané du café d'importation, soit comme mélange avec ce dernier et on compte aujourd'hui par millions les personnes qui en consomment journellement.

Le café de Malt de Kathreiner n'a rien de commun avec d'autres produits similaires ou qui se vendent tout moulus. Son authenticité est facile à reconnaître, ce produit ne se vendant qu'en grains et en paquets plombés portant comme marque déposée l'image du Curé Kneipp.

Se méfier des contrefaçons.

**GOUDRON BURNAND**

Produit suisse, remède naturel extrait du meilleur pin de Norvège,  
30 ANS DE SUCCES, contre  
**CATARRES TOUX BRONCHITES**  
1. fr. 50 dans toutes les pharmacies

# Mésentente européenne!

Les alarmes si grandes causées par la nouvelle de l'accord russo-allemand sont à peine dissipées, et voici qu'un nouveau motif d'inquiétude vient de surgir: je veux parler de la décision prise par le gouvernement hollandais de fortifier ce fameux port, situé aux bouches de l'Escaut, et qui a nom Flessingue.

En somme, ce qui a fait naître cette nouvelle affaire, c'est un petit discours, fort bref, du ministre français des Affaires étrangères. Un député crut devoir lui demander s'il ne pensait point que le projet du gouvernement hollandais fut dirigé contre la neutralité de la Belgique et surtout, s'il n'estimait point le moment opportun venu, pour inviter les Puissances, ayant garanti cette neutralité, à prendre des mesures contre l'exécution de ce projet.

M. Pichon répondit par un rapide résumé historique de la question, puis ajouta que même en Hollande, l'opinion publique se trouve être divisée à ce sujet et que dans ces conditions, le gouvernement lui-même se déciderait peut-être à abandonner le projet. En terminant, le Ministre déclara que les fortifications du port de Flessingue pourraient, peut-être, faire l'objet d'une conversation amicale entre les Puissances garantes de la neutralité de la Belgique, et qu'il serait heureux, quant à lui, de débattre cette affaire si importante avec n'importe qui.

Aussitôt, le grand journal allemand, la «Kölnische Zeitung», évidemment inspiré par les sphères officielles, profite de ces paroles de M. Pichon, pour déclarer catégoriquement que le gouvernement allemand refuserait toute conversation sur une question ne concernant que la Hollande seule. Cette déclaration est d'autant plus surprenante qu'elle émane de l'une des Puissances signataires du traité de Londres, de 1839 garantissant la neutralité de la Belgique.

On comprend dès lors aisément, la vive émotion causée dans tous les autres pays intéressés, à la suite d'un pareil aveu qui dévoile si clairement le véritable but des fortifications de Flessingue.

Les journaux hollandais font naturellement le jeu de l'Allemagne, feignant de considérer les paroles de M. Pichon comme une atteinte portée à la souveraineté de la Hollande. Nous sommes maîtres chez nous, dit cette presse, et cela d'autant plus que la Hollande n'a point mis sa signature au bas de l'acte de 1839; par conséquent le pays est libre de prendre toutes les mesures de défense qu'il juge nécessaires à sa sécurité.

La presse belge, inquiète et nerveuse, remarque qu'il ne s'agit ni de la souveraineté de la Hollande, ni des fortifications de Flessingue, mais d'un point stratégique dominant Anvers et les bouches de l'Escaut; que le plan imaginé consiste à vouloir empêcher une flotte amie, (dans le cas présent, une flotte anglaise), de venir au secours de la Belgique si son territoire était envahi par les armées allemandes.

Et, il faut bien le reconnaître, les choses paraissent être ainsi, car si la Hollande songeait à défendre son propre territoire, il est bien certain qu'elle devrait songer à d'autres points stratégiques; le port de Flessingue est complètement isolé, en dehors de la zone de défense du pays, zone d'ailleurs suffisamment fortifiée. Par conséquent, étant donnée cette situation géographique, le nouveau fort ne pourra certainement servir que les intérêts des usines Krupp et de l'Allemagne en général, couvrant le flanc d'une armée allemande ayant violé la neutralité du territoire belge. Et cela est si vrai que même les hommes compétents hollandais n'hésitent nullement à affirmer que le projet du gouvernement est absolument inutile au point de vue de la défense nationale. Donc le projet de fortifier Flessingue est bien certainement dirigé par l'Allemagne contre l'Angleterre et la France, dans le cas éventuel d'un conflit armé. C'est ce que tous les hommes d'Etat savent fort bien; c'est aussi pourquoi beaucoup d'entre eux, amis de la paix, proposeraient volontiers un accord librement consenti entre la Belgique et la Hollande, pour régler l'affaire de la libre navigation de l'Escaut, et de l'accès des navires de guerre étrangers à Anvers pour défendre la neutralité belge si celle-ci venait à être menacée. Une pareille entente serait des plus désirable non seulement parce qu'elle rapprocherait ces deux pays, mais aussi parce qu'elle serait un premier jalon vers une ligue des neutres qui rendrait moins illusoire la neutralité de ceux qui ne veulent point de guerre sur leur territoire.

On comprend ainsi pourquoi les journaux de Londres et de Paris sont si parfaitement d'accord pour jeter ce cri d'alarme: — En fortifiant Flessingue, la Hollande travaille pour le roi de Prusse! — et aussi pour demander si le projet en question est bien conforme au traité de 1839, qui garantit la neutralité de la Belgique et auquel la Hollande a parfaitement adhéré.

Cette question particulièrement grave qui vient de surgir si inopinément, est une preuve de la rivalité toujours croissante entre l'Allemagne, d'une part, l'Angleterre et la France d'autre part, et nous démontré bien que l'idée de fortifier Flessingue est une conception purement allemande. Chacun sait, voit ou sent que la politique hollandaise est presque entièrement entre les mains puissantes de Guillaume II. On connaît l'influence de ce souverain sur la cour hollandaise, sur les hommes d'Etat hollandais, et cela tant au point de vue politique qu'économique.

Et le plan de l'Allemagne se dessine toujours plus nettement: Une Triple Alliance maîtresse absolue de son influence en Europe, depuis

les bouches du Danube jusqu'à celles de l'Escaut, et de l'accès des navires de guerre étranger continueront à rester les bras croisés devant cette politique si singulièrement active de l'Allemagne en Hollande, ou si un conflit des plus sérieux, pouvant compromettre cette paix du monde si chèrement payée, n'est pas à la voile d'éclater.

Voici plus d'un siècle que le grand Napoléon disait à l'un de ses ministres: «Anvers est un pistolet chargé que je tiens tous les jours sur la gorge de l'Angleterre!» L'Angleterre n'a jamais oublié ce mot: elle l'a bien prouvé à Waterloo. Aujourd'hui l'empereur allemand Guillaume II, qui a du sang anglais dans les veines et qui est marin autant que soldat, se trouve en face de cette même Angleterre que le génie même d'un Napoléon ne put jamais vaincre. Et qui sait si ces mêmes plaines de la Belgique ne verront point, dans un avenir plus ou moins proche, se vider cette formidable querelle qui paraît chaque jour plus inévitable entre Germains et Anglo-Saxons, pour la possession des mers, route magique et enchanteuse qui conduit la vieille Europe vers d'autres mondes, sous d'autres cieux, vers la richesse ou vers les illusions!

Alexander Ghika.

## Nouvelles de la Suisse

### Un phénomène sur le lac de Neuchâtel

Dans la nuit de mardi à mercredi, par 10 à 12 degrés de froid, un phénomène assez rare s'est produit sur le lac de Neuchâtel.

On pouvait voir d'Estavayer, aussi loin que la vue s'étendait, la surface du lac gelée, à la suite de ce que les pêcheurs appellent «le maton de bise», c'est-à-dire la congélation des vagues au moment où elles se produisent. La vue des vagues immobilisées par le froid était superbe dans la nuit claire.

Le départ des bateaux n'a pas été entravé mercredi matin.

### Pharmacies privées et pharmacies coopératives

Dans le numéro de janvier du «Journal suisse de chimie et pharmacie», le comité de la Société suisse de pharmacie, revenant sur les débats judiciaires du malheureux cas d'empoisonnement survenu cet été à la Chaux-de-Fonds, du fait qu'un pharmacien avait exécuté littéralement une ordonnance de médecin défectueuse, fait observer que le syndicat des pharmaciens suisses ne peut être incriminé dans cette affaire, le pharmacien en question étant le gérant de la Pharmacie coopérative de la Chaux-de-Fonds.

Les faits de la cause, dit le «Journal» ont été:

1. que le commis auquel était confié le service de la pharmacie coopérative ne connaissait ni les notions élémentaires de sa profession, ni les dispositions légales qui régissent l'exercice de la pharmacie en Suisse;
2. qu'il connaissait insuffisamment le français pour remplir convenablement ses fonctions;
3. qu'il était surchargé de travail;
4. que dans ces conditions, le gérant responsable de la pharmacie coopérative laissait son commis travailler seul, sans surveiller ni contrôler ses opérations.

Pareille chose serait positivement inconcevable dans une officine privée. Nous ne prétendons point insinuer par là que les pharmaciens indépendants soient moins exposés à l'erreur que d'autres mortels; il est toutefois incontestable qu'ils s'efforcent de s'en préserver dans la mesure du possible, en mettant toute leur conscience à l'exercice de leur profession, parce que tout leur avoir et leur réputation dépendent de la bonne tenue de leur officine: enfin ils ont à cœur de mériter la confiance qu'ils recherchent et qu'on leur accorde très généralement. — Or le gérant d'une pharmacie coopérative, par le fait qu'il est sous l'entière dépendance d'un comité dont aucun des membres n'appartient à la profession, doit forcément considérer ses fonctions à un point de vue différent.

Aucun pharmacien ou assistant quelconque dont les connaissances professionnelles répondent aux exigences normales n'aurait laissé passer, sans l'arrêter et la faire rectifier par son auteur, l'ordonnance fatale et son lapsus énorme, criant, qui a provoqué ce tragique accident.

Les pharmaciens des officines privées envisagent le contrôle des prescriptions médicales comme étant l'une des principales fonctions de leur collaboration avec le corps médical.

### Engrais du bétail

Nous apprenons avec plaisir, que la maison L. Beck-Kaeller de Krienz, bien connue de nos lecteurs, vient d'enregistrer à son actif un nouveau succès: il vient de se former à Londres une société dans le but de lancer en Angleterre les fameuses poudres à engraisser dont notre compatriote M. L. Beck-Koeller, est l'inventeur et le fabricant.

Après les attaques sourdes de la part d'une concurrence jalouse, c'est un succès bien mérité et dont nous félicitons la maison Beck-Koeller.

C'est parce que la poudre «Bauernglück» ne contient presque pas de protéine et parce qu'elle est absolument privée de corps gras, que les théoriciens des quelques écoles agricoles de la Suisse allemande combattent le système de Beck-Koeller.

D'un prospectus de la maison Beck-Koeller nous reproduisons les passages suivants: «Bauernglück» mélangé en petite quantité à la nourriture excite les organes digestifs et augmente d'une façon extraordinaire la capacité de ceux-ci. Il leur permet d'utiliser d'une façon parfaite les substances nutritives contenues dans la nourriture.

La vache sur les hautes alpes n'a pas besoin de condiment; s'il lui en fallait son ins-

tinct naturel la conduirait infailliblement à l'herbe aromatique; dont elle a besoin pour son bien-être et son développement; mais le bétail à l'écurie dont la liberté de mouvement est fort restreinte a besoin de condiment ou, en d'autres termes, de «Bauernglück» pour exciter les fonctions organiques et pour l'utilisation du fourrage.

### Les élections à Schaffhouse

SCHAFFHOUSE, 5. — Dans l'élection d'un conseiller d'Etat, le candidat des radicaux, Dr Flötscher, a été nommé par 5238 voix contre 1567 obtenues par le candidat des socialistes, professeur Haug.

SCHAFFHOUSE, 5. — Dans les élections municipales, la liste radicale l'a emporté à une assez grande majorité sur la liste des trois partis de minorité.

### La R. P. à St-Gall

SAINT-GALL, 5. — Dans la votation cantonale au sujet de la nomination du Grand conseil par le système proportionnel, le projet a été adopté par 29,998 voix contre 28,506.

SAINT-GALL, 5. — Dans la votation municipale d'aujourd'hui dimanche, le taux d'impôt de 2 1/2 %/100 fixé par le conseil municipal, a été adopté par 2242 voix contre 750.

## CANTON DU VALAIS

### Informations

#### Loi d'introduction au Code civil suisse

Aujourd'hui lundi, s'est réunie à l'hôtel du gouvernement la commission chargée de l'examen du projet de loi d'introduction au Code civil suisse; cette commission est composée d'un représentant de chaque district; ce sont MM. de Lavallaz Henri, pour le district de Sion; Ch. de Preux, Sierre, Evéquoz Raymond, Conthey; Leuzinger Henri, Hérens; Ribordy Ch. Martigny; Troillet Maurice, Entremont; Barman Pierre, St-Maurice; Delacoste Edmond, Monthey; Walpen Oscar, Conches; Roth Joseph, Rarogne Oriental; Perrig Elie, Brigue; Mengis Léon, Viège; Dr G. Lorétan, Ecône. La commission est présidée par M. Dr Lorétan rédacteur de l'avant-projet de loi; ses travaux dureront probablement toute la semaine.

M. R. Evéquoz a été désigné comme rapporteur français et M. Léon Mengis, comme rapporteur allemand.

La commission a décidé de siéger le matin et l'après-midi. M. le Chef du Département de Justice et Police, auteur du message, assiste aux séances.

#### Sierre — Conférence des instituteurs

La Conférence des Instituteurs du district de Sierre aura lieu à Sierre, le jeudi, 9 février prochain, à 9 heures du matin à la maison d'école des Garçons.

### Nécrologie

#### † M. J. Chappex

Vendredi soir est décédé à Massongex, à l'âge de 84 ans, M. J. Chappex, ingénieur, ancien député au Conseil des Etats, ancien président du Conseil d'Etat valaisan. Il était encore inspecteur fédéral des cours d'eau et autres travaux subventionnés par la Confédération. Le défunt avait fait partie de diverses commissions notamment de celles concernant le percement du Gothard et du Simplon.

M. Chappex, qui était encore ces dernières années, un alerte et vigoureux vieillard, fut un de ces hommes dont la carrière bien remplie consacrée au service public, reste un exemple aux jeunes générations.

Il avait été nommé conseiller d'Etat à la session extraordinaire du juin 1871, en remplacement de M. Claivaz, qui avait décliné une nomination et il fut réélu successivement dans les législatures suivantes soit en 1873, 1877, 1881, 1885, 1889.

Il fut élu quatre fois président du Conseil d'Etat: en 1875, 1883, 1887 et 1892 et vice-président de ce corps en 1874, 1877, 1881, 1886, 1891.

A la session de mai 1880, le Grand Conseil l'avait élu Conseiller aux Etats avec M. Clausen. Il fut confirmé dans cette haute charge à la session de mai 1884 et en 1886. En 1888, il fut remplacé par M. Henri de Torrenté comme Conseiller aux Etats.

A la nouvelle législature de mai 1893, M. Chappex ne fut pas réélu Conseiller d'Etat, au même temps que M. Walther, et il fut remplacé par M. de la Pierre.

M. Chappex représentait au Conseil d'Etat la minorité libérale.

Aux funérailles qui ont eu lieu ce matin, lundi, à Massongex, un imposant convoi dans lequel ont pris place de nombreux magistrats des membres du Conseil d'Etat et une foule d'amis, a accompagné le regretté défunt à sa dernière demeure.

## Chronique séduoise

### Amélioration de la plaine — Dessèchement — Colmatage — Irrigation

La Société séduoise d'agriculture avait à l'ordre du jour de son assemblée générale d'hier dimanche l'importante question de l'amélioration de la plaine sur les deux rives du Rhône et pour qu'un public aussi nombreux que possible puisse prendre part à la discussion, elle a tenu séance à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Les affaires administratives de la société rapidement liquidées, son président M. Jacques de Riedmatten a présenté un court aperçu historique de la question qui n'est pas nouvelle; car elle date de 50 ans en arrière et a fait l'objet à diverses reprises d'études qui n'ont pas abouti.

On sait que dernièrement la ville de Sion, résolue à financer à bien cette entreprise considérable, avait confié à M. Rauchenstein, ingénieur, le soin de présenter un nouveau projet d'assainissement de la plaine; M. Rauchenstein s'est acquitté de cette tâche avec la haute compétence qu'on lui connaît et qu'on n'a pas oubliée que son étude a été l'objet de la plus flatteuse distinction à l'exposition suisse d'agriculture à Lausanne.

La plaine du Rhône, le fait peut paraître paradoxal, souffre d'un côté d'une abondance d'eau et d'un autre côté d'un manque d'eau; son amélioration comporte donc simultanément le colmatage ou la création de canaux de dessèchement et la construction de canaux d'irrigation. En ce qui concerne le territoire de Sion, la rive gauche du Rhône, par suite de l'exhaussement du lit de ce fleuve, est de plus en plus envahie par les marais.

Le conférencier recherche d'abord qu'elles sont les causes de l'invasion de la plaine par les eaux; il estime, d'accord en cela, dit-il, avec des savants, que l'opinion généralement admise de l'infiltration des eaux du fleuve est erronée; les fleuves qui charrient beaucoup, comme le Rhône, ont leur lit colmaté à tel point que des infiltrations ne peuvent se produire. L'eau qui séjourne dans la plaine vient de l'écoulement souterrain des sources, de la fonte des neiges et des pluies des versants de la montagne.

Le terrain à assainir, selon le projet de M. Rauchenstein, s'étend de la Borgne à la Morgne entre la route cantonale et le pied de la montagne des Mayens; donc sur les deux rives du Rhône; cette plaine a été en partie conquise sur le Rhône — vers 1850; on y a déjà créé des canaux de dessèchement; mais ils sont insuffisants.

Sur la rive droite du Rhône, le colmatage ne saurait être envisagé comme une solution réalisable; car le coût en serait trop élevé; M. Rauchenstein l'évalue à 1,200,000 francs. Il faudrait construire de longs canaux d'amenée de limon et d'autre part de grandes étendues de terrain actuellement cultivé seraient mis sous l'eau pendant toute la durée du colmatage qui pourrait aller jusqu'à 30 ans et même plus; se figure-t-on le chiffre d'indemnité qu'il faudrait accorder aux propriétaires de ces terrains pour leurs récoltes! Aussi le projet ne prévoit-il, pour la rive droite, que des canaux de dessèchement; on estime qu'en approfondissant les canaux actuels, ce serait suffisant pour le dessèchement de la plaine; ces travaux pourraient s'exécuter rapidement et sans aucun préjudice pour les terrains cultivables. En même temps, on construirait des canaux d'irrigation qui sont nécessaires pour que la végétation puisse se développer; car il est démontré par de longues observations que les eaux de pluie sont insuffisantes dans notre région. La Borgne fournirait l'eau dont le caractère fertilisant est reconnu.

Pour la rive gauche par contre, dont le terrain à assainir a une contenance de 90 hectares de surface, le colmatage s'impose de l'avis de MM. Rauchenstein et Muller. Il n'y a là pas beaucoup de terrain cultivé, donc pas d'indemnité élevée aux propriétaires. On amènerait l'eau de la Borgne dans les marais de Vissigen et de Chandoline. Ici un canal de dessèchement serait illusoire et son coût beaucoup plus élevé que le colmatage. La prise d'eau se ferait au moyen d'un canal de 5 m. cube de débit revêtu en béton armé jusqu'à un kilomètre 2400; on diminuerait ensuite à 1 m. cube de débit pour le prolongement du canal. Les terrains marécageux de la rive gauche seraient divisés en deux zones; ceux de l'est de la route Sion-Bramois dont la durée de colmatage serait de 5 ans et la deuxième zone, ceux de Chandoline dont la durée serait de 7 à 8 ans; pendant le jour, l'eau servirait à l'irrigation et pendant la nuit au colmatage.

Dans le projet de M. Rauchenstein, l'amélioration des deux rives du Rhône forme une seule œuvre. Les devis pour ce travail seraient les suivants:

Colmatage de la rive gauche fr. 270000  
Assainissement de la rive droite fr. 350000  
Irrigation fr. 180000  
Total fr. 800000

Ce coût paraît élevé; mais il n'y a rien d'exagéré.

L'idée dirigeante de M. Rauchenstein a été que les travaux seraient entrepris par la Ville; mais M. Muller est d'avis que cette dernière ne peut pas assumer cette entreprise parce que, pour obtenir les subsides fédéraux et cantonaux, elle devrait intervenir comme tiers non intéressé à l'œuvre. Dans ces conditions, M. Muller estime qu'il y a lieu de diviser en deux parties le projet de M. Rauchenstein et de créer un canal de colmatage indépendant de celui d'irrigation de la rive droite; ce canal de colmatage serait ainsi moins coûteux, ce qui compenserait la construction du canal d'irrigation.

M. Muller expose ensuite son projet dont le coût ne varie pas sensiblement de celui de M. Rauchenstein.

Les travaux de dessèchement de la rive

droite seront subventionnés par la Confédération et par l'Etat; le canal d'irrigation pourrait également être mis au bénéfice des subventions cantonales s'il est démontré qu'une partie de l'eau est utilisée à colmater les bas-fonds des lacs.

Quant au colmatage de la rive gauche, comme il s'agit d'une amélioration purement agricole une demande de subvention au Département fédéral de l'Intérieur n'aurait pas de chance de succès; mais par contre il y a lieu d'envisager des subsides du Département fédéral de l'agriculture d'une proportion un peu moins élevée.

Les subventions seraient calculées sur la bases suivantes.

Dessèchement rive droite, (projet Muller) coût fr. 300,000  
Confédération 40% 120,000  
Canton 20% 120,000  
Ville de Sion 10% 30,000  
Il resterait à la charge des propriétaires fr. 90,000.

Irrigation, rive droite, coût fr. 135,000  
Département fédéral de l'agr. 40% 40,500  
Canton 10% 13,500  
Ville de Sion 20% 27,000  
Propriétaires 54,000.

Le colmatage de la rive gauche reviendrait d'après les calculs établis à fr. 0,042 par mètre carré pour les propriétaires. Quel serait le bénéfice à tirer de cette œuvre? Le conférencier estime que les terrains assainis acquerraient une plus value de fr. 0,15 par m<sup>2</sup>; soit sur le total une plus value de fr. 515,000.

Reste à examiner le point de vue administratif; c'est-à-dire par qui doivent être entrepris et dirigés les travaux; on a admis que ce devait être par la ville, c'est-à-dire, le Conseil municipal, qui appellerait à contribution les propriétaires dans la proportion de la valeur de leurs terrains à améliorer; cette solution serait avantageuse au point de vue administratif mais, pour le motif indiqué plus haut, elle ne peut être adoptée.

La loi prévoit que les entreprises de colmatage doivent être entreprises par des propriétaires eux-mêmes constitués en consortium. Il faudrait avant tout que le Conseil d'Etat fut nanti au plus tôt de la question et qu'il puisse donner son avis à ce sujet; il indiquerait comment les dossiers devraient être complétés pour être présentés à Berne. Il est de règle d'ailleurs que le Conseil d'Etat étudie lui-même les projets comportant des demandes de subvention et que ces demandes, en ce qui concerne les subventions fédérales doivent être transmises par les gouvernements cantonaux. Il serait bon que la ville continue à étudier la question et qu'elle provoque la constitution d'une société chargée de l'entreprise.

En terminant sa conférence, M. Muller propose d'adopter une résolution remerciant le Conseil municipal et le priant de continuer à vouer sa sollicitude à l'œuvre projetée de l'assainissement de la plaine, d'une si haute portée économique pour la ville de Sion, en prêtant aux agriculteurs son appui moral et financier.

Une longue et intéressante discussion s'en suit.

M. le Dr. Armand de Riedmatten propose d'adopter la résolution proposée par le conférencier.

M. Rauchenstein constate avec plaisir que M. Muller arrive aux mêmes conclusions que lui en ce qui concerne les travaux d'assainissement; soit dessèchement sur la rive droite et colmatage sur la rive gauche du Rhône; M. Muller est parti cependant sur une base un peu différente parce qu'il considère que l'entreprise ne peut pas être assumée par la ville, ce que lui-même, qui avait été chargé par cette dernière d'établir les plans, avait admis. Dans ce cas, il est préférable de séparer les deux projets. M. Rauchenstein est d'accord avec son collègue sur la théorie des infiltrations des eaux du Rhône dans la plaine, ce qu'il n'admet pas non plus. Il parle ensuite de l'exhaussement du lit du Rhône et dit que les nombreux travaux d'endiguement de torrents et de reboisement ainsi que les dragages du Rhône entrepris par le Département des Travaux publics auront pour effet d'enrayer dans une grande mesure cet exhaussement.

M. le Dr. Armand de Riedmatten regrette de ne pouvoir se déclarer d'accord avec les théories scientifiques développées par MM. Rauchenstein et Muller en ce qui concerne l'envahissement de la plaine par les eaux. D'où vient, dit-il, que lorsque le fleuve monte la plaine de Vissigen est inondée? Dans le temps elle était à sec même en été et cependant les versants des montagnes ont toujours existé; c'est la meilleure preuve que l'eau provient bien des infiltrations du Rhône dont le lit est aujourd'hui plus élevé qu'il ne l'était autrefois.

Là dessus réplique des deux ingénieurs agricoles qui expliquent que le lit du Rhône étant plus élevé les eaux venant des versants de la montagne sont refoulées dans la plaine au lieu de s'écouler dans le fleuve; mais nous ne croyons pas qu'ils soient parvenus à faire accepter la théorie scientifique aux riverains.

M. Joseph de Lavallaz, avocat, demande que M. Muller écrive sa conférence qu'il a faite un peu au décousu et que la Société d'agriculture et la municipalité s'entendent pour la faire imprimer et distribuer au public séduois. Il insiste sur le fait que la ville de Sion n'ayant pu se développer comme d'autres localités sur le rapport industriel, doit concentrer ses efforts sur le progrès agricole, domaine dans lequel elle est bien placée.

M. O. Ferrollaz expose ce que d'autres pays et notamment la Hollande, ont fait pour améliorer leurs terres. En Hollande le colmatage n'est pas pratiqué; on s'en tient au système des canaux de dessèchement qui conduisent l'eau des marais à la mer. Les premières expériences connues de colmatage ont été faites en Italie dans les environs de Rome, et elles ont été très longues.

M. J. de Lavallaz estime que l'assainissement par voie de dessèchement est plus pratique que par voie de colmatage.

M. A. Graven, président de la ville, est d'a-

vis que, dans un projet aussi important qui comporte une dépense de fr. 800,000, il faut que les agriculteurs qui sont les intéressés émettent leur opinion et disent s'ils entendent entreprendre tous les travaux à la fois, ou petit à petit et par où il faut commencer.

Avant de clore la séance, la résolution proposée par le conférencier priant le Conseil municipal de bien vouloir continuer à prêter son appui moral et financier à l'œuvre projetée est votée à l'unanimité.

## Faits divers

### Sierre — Représentation

On nous écrit: Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a 8 jours, la société « La Comète » a donné, hier dimanche, sa première représentation à la grande salle de la Terrasse et nous avons été heureux de constater que nos prévisions sur son succès ont été de beaucoup en-dessous de la réalité. Ces jeunes acteurs se sont, en effet, révélés artistes et on les aurait plutôt pris pour des habitués de la scène que pour des débutants. Aussi les applaudissements ne leur ont-ils pas été épargnés du parterre et les nombreux assistants, si agréablement surpris de l'aubaine qui leur a été ménagée, se promettent-ils de revenir à nouveau encore dimanche prochain et s'engagent-ils à faire salle comble.

Pendant ces longues soirées d'hiver, ces représentations données le dimanche soir font une heureuse diversion à la monotonie de la vie et l'on ne sait qui féliciter le plus des acteurs pour leur courage intelligent et leur aimable dévouement pour le public et de celui-ci pour la bonne chance qu'il a de s'instruire d'une façon si agréable et de se récréer d'une manière si utile.

Donc nos vifs remerciements à nos jeunes et dévoués artistes ainsi qu'à l'excellente musique qui les a gracieusement accompagnés et au plaisir de les applaudir encore dimanche prochain et, si possible, quelque fois dans le courant de l'année.

### Sion — Harmonie municipale

Pour être long, le carnaval de cette année n'a pas encore été marqué par des productions artistiques. L'« Harmonie » cependant ne veut pas laisser le public plus longtemps sans distractions, et elle a l'avantage de faire savoir qu'elle donnera au Casino, dimanche prochain, 12 février, et aussi le dimanche, 26 février, deux concerts très intéressants qui seront suivis de comédies pour lesquelles les meilleurs amateurs de notre ville ont bien voulu prêter leur concours. Le programme du concert de dimanche prochain sera publié mercredi: disons en attendant que le « Ballet égyptien » de Lugini, qu'on a si vigoureusement applaudi au concert de la « Lyre de Montreux », en sera le morceau de résistance.

### Etat civil en 1910

Districts	Naissances	Décès	Mariages
Conches	116	80	28
Rarogne-or.	59	36	16
Brigue	294	194	61
Viège	331	153	46
Rarogne oc.	238	93	36
Loèche	268	159	57
Sierre	498	287	81
Hérens	224	125	48
Sion	349	250	71
Conthey	303	164	50
Marigny	406	303	103
Entremont	247	161	56
St-Maurice	188	145	55
Monthey	431	248	83
Total	3952	2398	781

Naissances: 3952; décès: 2398; excédant des naissances: 1554.

### Chemin de fer Brigue-Dissents

La justification financière au montant de 38,000,000 francs présentée par la compagnie du chemin de fer de la Furka pour sa ligne de Brigue à Dissents par Gletsch est approuvée sous réserve de l'examen, du compte de construction après l'achèvement de la ligne.

### Un ultimatum au Loetschberg

Des divergences se sont produites entre la Compagnie des Alpes bernoises et l'entreprise du Loetschberg. La première refuse de payer à la seconde le 800 mètres supplémentaires de tunnel occasionnés par la modification du tracé primitif.

De son côté, l'entreprise réclame 50 millions pour les travaux de percement du tunnel quel qu'en soit le tracé. Elle adresse un ultimatum à la société menaçant de suspendre les travaux si elle n'a pas reçu satisfaction dans les huit jours.

## Echos

### Une bonne histoire

Nos employés et fonctionnaires fédéraux — c'est un fait! — quand ils entrent au palais fédéral, le lundi matin, n'ont qu'un souci: faire le plus possible d'actes, de chiffres et de paperasses accommodées à la sauce du français fédéral. Il n'en était pas ainsi autrefois. Les tout vieux ronds-de-cuir se souviennent encore que, souvent, le lundi, au bureau, on avait d'autres besoins plus gais à satisfaire: on buvait une chope, on mangeait le gâteau au fromage et l'on devisait de toute autre chose que d'affaires helvétiques.

C'était même si régulier que chaque lundi, vers 9 heures, une fée sortie du restaurant voisin arrivait avec des « douceurs » et les distribuait dans les divers « ressorts » avec une touchante impartialité. Or, un jour, cette fée s'en alla et fut remplacée par une jeune fille qui ne connaissait pas les escaliers dérobés et les portes dissimulées. Son panier au bras, elle entra au palais par la grande porte et se mit à errer dans ces vastes corridors, cherchant preneur de sa marchandise.

Elle rencontre enfin un des plus dignes serviteurs de la Confédération, qui, dès le premier coup d'oeil, voit de quoi il s'agit.

— Vous cherchez « ces Messieurs », n'est-ce pas, ma belle enfant?

— Oui, Monsieur.

— Eh bien, entrez ici; ils sont justement tous ensemble.

Dans son trouble, la jeune fille ne remarqua pas que, sur la porte, se lisait l'inscription: « Salle de séance du Conseil fédéral. » Elle frappe, entre et voit sept graves messieurs assis à une table verte.

— Bien le bonjour, Messieurs, dit-elle. Voici le gâteau aux oignons que ces Messieurs ont commandé pour aujourd'hui.

Et elle dépose son panier sur la table du Conseil fédéral!

Les procès-verbaux ne disent malheureusement pas quel accueil « ces Messieurs » lui réservèrent.

### Les derniers Peaux-Rouges

Il y a aux Etats-Unis encore environ 63,000 Indiens — sans compter ceux qui ont abandonné la vie nomade où les villages de leurs tribus et sont allés vivre à l'européenne à New-York ou dans telle autre grande ville. Les Peaux-Rouges, les moins civilisés vivent dans les territoires qui leur ont été réservés » par le gouvernement américain dans les Etats de la région des Montagnes-Rocheuses. D'autres nations indiennes enfin plus avancées ont renoncé au privilège de leurs tribus pour entrer dans l'Union comme tous les citoyens américains et ont formé l'Etat d'Oklahoma.

Le gouvernement des Etats-Unis considère les Indiens comme ses pupilles; il se montre bienveillant vis-à-vis des anciens possesseurs du pays, leur distribue de menues faveurs, s'efforce de leur faire comprendre les beautés de la civilisation des blancs et de les engager à s'en pénétrer.

Il semble, en effet, que le minimum de justice auquel aient droit les Indiens, c'est qu'après les avoir dépouillés des immenses territoires que possédaient leurs ancêtres, on les laisse vivre en paix dans les enclos où ils sont parqués. Mais les Etats-Unis sont si profondément rongés par la corruption politique et

financière que les infortunés Peaux-Rouges ne pouvaient échapper longtemps aux accaparements des trusts, aux entreprises des agents d'affaires véreuses, couverts par des politiciens tarés.

Un traité de 1830 avait donné aux Indiens de l'Oklahoma des territoires riches en asphalte et en charbon.

On estime que ces mines valent de 150 millions de francs à 800 millions. On pense que les différents trusts guignaient cette riche propriété et cherchaient les moyens de s'en emparer.

Un jour, vers le mois de juin dernier, on apprit qu'une agence d'hommes d'affaires avait conclu 10,000 traités individuels avec des Indiens par lesquels ils abandonnaient leurs terres. On vit très bien comment les marchés s'étaient faits; l'Indien, ignorant la richesse qu'il possédait, manquant d'argent comptant, avait cédé à vil prix ses champs. L'agent vendait le tout en bloc aux trusts avec un bon bénéfice.

Jusqu'à ce n'était qu'une manœuvre frauduleuse. Mais il fallait obtenir l'approbation par le Congrès de ces traités. Alors apparut le second aspect de l'affaire. Les machines politiques reçurent et distribuèrent les pots de vin nécessaires pour que la loi fut votée sans difficulté. Mais l'Oklahoma avait un sénateur honnête, M. Gore; celui-ci résolut de s'opposer à cette mesure. On lui offrit 75,000 francs pour se taire. Il ne les accepta pas, et c'est à lui qu'on doit la révélation des faits que nous venons de citer.

### Alphabet au chocolat

Un maître d'école serbe vient d'imaginer une assez originale méthode d'enseignement celle de l'alphabet en chocolat. Il remet à ses petits élèves les lettres moulées en chocolat, et dès que l'un d'eux est parvenu à composer son nom avec ces caractères comestibles, il est autorisé à les manger. L'appât de la friandise surexcite ces petits cerveaux, et il paraît qu'en trois jours à peine les élèves reconnaissent toutes les lettres et composent de nombreux mots.

On s'occupe beaucoup en ce moment des illettrés. Voilà une méthode d'enseignement qui les séduirait peut-être.

## NOUVELLES DIVERSES

### Justice barbare

Une exécution de nègre vient d'avoir lieu à Washington.

Ce nègre était de sa profession jockey. Condamné à mort pour avoir tué sa femme, il fut l'autre jour, électrocuté. Mais comment! Cinquante secondes furent nécessaires pour lui ajuster le casque sur la tête: Celle-ci était, en effet, conformée de façon anormale. Ensuite, il fallut deux courants de 1800 volts et 8 ampères pour obtenir la mort, après divers incidents lamentables.

La tête du nègre était ronde comme une boule. Les électrodes n'avaient ainsi que très peu de prise sur le front. De ce fait, le casque s'étant déplacé, le corps se contracta sous le passage du fluide; les cheveux et le cuir chevelu du patient furent atrocement brûlés. Le premier courant fut envoyé à six heures; il dura cinq secondes. Mais, après un rapide examen du médecin assistant, il fut reconnu insuffisant; le cœur du condamné continuait de battre.

Il y eut donc envoi d'un deuxième courant, dont le passage dura neuf secondes. Cette fois, le médecin, après examen attentif, de concert avec un collègue, déclara que Samuel Austin, le jockey nègre, était bien mort.

Conclusion: la chaise électrique, loin de constituer un progrès, reste un instrument de torture qui rappelle les sauvageries d'autrefois.

### Cronje est mort

On annonce de Klerksdorp la mort de l'ancien général boer Cronje.

Cet homme intelligent fut, de 1899 à 1902 pendant toute la durée de la lutte meurtrière

qui mit aux prises les Anglais et les Boers, l'un des plus précieux chefs militaires que put trouver le président Kruger. Plus fruste que le général Botha, moins délié et moins habile, peut-être que le général Dewet, il se sentait être avec raison, plus proche des rudes paysans boers qu'il conduisait aux embuscades.

Le général Cronje accompagna en Europe Dewet et Botha dans leur voyage diplomatique. Puis il entreprit une longue randonnée en Amérique et en Australie. On prétendit même qu'il avait l'intention de s'établir à Madagascar. Il n'en était rien et le vieux lutteur est revenu finir ses jours dans le « velt ».

### L'aéroplane sur la frontière mexicaine

NEW-YORK, 6. — Des ordres sont donnés par le département de la guerre d'employer des aéroplanes pour appuyer les troupes américaines envoyées à la frontière et chargées d'arrêter les incursions des Mexicains sur le territoire des Etats-Unis et maintenir l'ordre dans le Texas.

Dans ce but les aéroplanes croiseront le long du Rio Grande sur 1800 kilomètres et surveilleront toute la contrée.

Le département de la guerre a accepté le service de plusieurs aviateurs volontaires.

### La peste en Mandchourie

Le Docteur Michel, qui avait été atteint de la peste mercredi à Kharbine, a succombé.

Dans le quartier chinois de Foudziadian, il meurt cent cinquante personnes par jour, de sorte que la population est descendue de 40,000 à 60,000 habitants, environ 4,000 cadavres attendent l'incinération.

Les informations reçues des autres villes ne dépeignent pas la situation sous des couleurs moins effrayantes. A Hou-Jean, il y a des monticules de cadavres; les habitants en ont entassé une partie sur la glace de la rivière Hou-Lan, affluent du Soungari, dans l'intention évidente de les faire entraîner par les eaux au moment de la débâcle, au printemps.

D'après une information de Kouang-Tcheng-Tsé, cent personnes meurent chaque jour de la peste dans cette ville.

### FAIBLESSE



Marque déposée.

**Faiblesse.**

A la suite d'une longue maladie, mes forces étaient parties complètement et il m'était resté un sentiment de faiblesse et de fatigue. Pour reprendre mes forces je pris de l'Emulsion Scott pendant un certain temps, d'une façon régulière, et je peux dire que le résultat fut que je ne suis jamais si bien porté que maintenant.

Signé: FRITZ FATTON, Verrières (Canton de Neuchâtel), le 10 juillet 1909.

L'Emulsion Scott est recommandée par beaucoup de médecins, depuis de nombreuses années, parce qu'ils peuvent avoir confiance dans son efficacité. C'est sur cette efficacité que la grande renommée de

### L'Emulsion Scott

est basée.

En demandant l'Emulsion Scott, d'être la vraie Scott qui est toujours composée des meilleurs et des plus purs ingrédients.

Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

M. Scott & Bowne, Ltd, Chisasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbre-poste.

### 9) Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais

## L'INCONNUE

V

### LES ENNEMIS EN PRESENCE

M. de Chambaraud fut trois semaines sans revoir Mlle Dubois. Il avait compris qu'un grand effort sur lui-même lui était nécessaire pour se débarrasser d'une pensée qui devenait une obsession: Qu'était-ce que Mlle Dubois?

« Mais qu'est-ce que cela peut bien me faire » se répliquait-il inutilement.

Alors il accepta une invitation à chasser dans l'Avallonnais, dans des landes granitiques, sur une rivière où, par le gel, on prenait des hermines.

Il ne gelait pas encore, quoique le froid commençât à sévir; mais M. de Chambaraud se souciait peu des hermines; d'autant qu'il n'était pas persuadé de leur abondance. Il voulait seulement quitter des lieux que hantait la mystérieuse inconnue.

Le changement d'air lui fit le bien qu'il désirait. Il ne cessa pas complètement de penser à Mlle Dubois, mais elle ne s'imposa plus tyranniquement; elle l'accompagna comme une vision gracieuse: une jeune femme en robe blanche avec de beaux yeux. Il se dit que c'était les méchantes plaisanteries, les insinuations du vicomte Théodore qu'il avaient troublé:

donc, plutôt que le voisinage de la locataire, il fallait éviter les conversations à son sujet.

Il revint, — il le pouvait puisqu'il n'était plus agité. Si ce qu'il avait éprouvé était le commencement d'une de ces passions qui font perdre la raison et quelquefois l'honneur, il ne lui aurait pas suffi de s'éloigner de quelques lieues pour retrouver des sentiments modérés, aussi différents de la haine que de l'amour. Il n'avait même plus envie de savoir ce qu'était Mlle Valérie Dubois.

On peut à la rigueur rencontrer une femme qui ne soit pas une coquine et avec qui on pourrait lier un commerce d'amitié. Mlle Dubois n'était pas coquette, puisqu'elle continuait à s'habiller presque pauvrement. S'il n'avait pas pénétré chez elle de force, il n'aurait pas pénétré chez elle de force, il n'aurait pris des mesures pour demeurer cachée aussi bien qu'ignorée.

Il revint un samedi, fort content de se revoir chez lui. Mais on aurait dit que le souffle diabolique qui faisait sur l'âme de M. de Chambaraud ce que fait le simon sur le voyageur perdu dans le désert, infectait toujours le château. Le marquis Sabas n'eût pas plutôt aperçu le vicomte Théodore qu'il fut repris de toutes ses inquiétudes. Le vieillard pourtant ne sonna mot de la locataire du Touvet et le marquis s'étonna, puis lui en voulut de ce silence qui, en effet, était une perfidie du vicomte, lequel pressentait et servait les tours du diable.

M. de Chambaraud, le lendemain, se rendit à la messe avec un sentiment de colère et de désir.

Mlle Valérie Dubois ne parut pas dans son banc.

Avait-elle changé de place? Le marquis, pendant toute la durée de l'office regarda derrière lui. Ah! ce fut une messe bien entendue!

Dès qu'elle fut finie, M. de Chambaraud se rendit à la sacristie, non pour se confesser de ses distractions, mais pour demander au curé qui se dévotait de ses ornements sacerdotaux des nouvelles de Mlle Valérie Dubois.

M. le curé ne savait pourquoi sa fidèle paroissienne lui avait manqué.

— Il faut qu'elle soit malade ou absente du pays, dit-il.

Malade?... Oui, c'était bien possible par ce froid. M. de Chambaraud était tenu d'aller s'informer d'une personne qui logeait dans son immeuble et qui l'avait invité à déjeuner.

Il décida donc d'aller au Touvet l'après-midi, lorsqu'il aperçut dans un groupe de femmes Mme Plantaz, très exacte aussi à la messe.

— Est-ce que Mlle Dubois est souffrante? lui demanda-t-il.

— Non, monsieur le marquis, elle est partie.

Le sang monta violemment au visage de M. de Chambaraud.

— Partie?... Depuis quand?... Pour longtemps?

— Je ne sais pas, monsieur le marquis, elle a emmené sa bonne.

— Et ses bagages?

— Non, monsieur le marquis: elle n'avait qu'une valise.

— Voyons! madame Plantaz, donnez-moi des détails. Où est-elle allée? Avait-elle pris une voiture?

— Oui, monsieur le marquis. Elle avait écrit à Yenne pour en avoir une. Le loueur pourra vous dire où il l'a conduite, moi, je n'en sais rien.

M. de Chambaraud crut voir dans les yeux de la fermière un peu de la moquerie qui passait dans ceux du vicomte, quand on parlait de Mlle Dubois.

Il alla à Yenne. On avait mené la demoiselle du Touvet à la gare de Virignen, où elle avait demandé deux billets de seconde pour Paris.

Quand M. de Chambaraud apprenait quelque chose de Mlle Dubois, il n'était guère plus avancé que s'il n'avait rien appris du tout. Il n'en avait jamais rien appris du tout. Il n'en avait jamais que de fallacieuses, de décevantes nouvelles.

Il eut envie de partir pour Paris. « Oh! pour ça non! » se dit-il avec la violence qu'on met à se prendre au collet, pour s'empêcher de faire une sottise.

Il resta mais il attendit le dimanche avec une sourde anxiété. Il arriva à l'église quand elle était encore vide. C'est-à-dire un grand quart d'heure d'avance. Il se sentit un peu ridicule, quitta son banc et poussa la porte de la sacristie, où le curé n'était pas. M. de Chambaraud, connaissait les autres, le passage débouchant dans le jardin du presbytère. Il s'y engagea et comme il arrivait dans l'enclos, il aperçut la file des bonnes femmes qui s'en venaient à la messe et, dans cette file, Valérie Dubois et sa servante Olga.

Aussitôt il sentit son cœur s'épanouir et ce fut si bon après la crainte qu'il venait d'éprouver de ne pas voir encore, ce dimanche-là, sa mystérieuse locataire, qu'il ne se chicanait pas de son bonheur, quoiqu'il y reconnût celui d'un amoureux, ravi par la seule vue de sa belle. Si M. de Chambaraud s'était appuyé sur cette constatation, il aurait dû être humilié de manquer à ses principes et même à son caractère. Il n'était pas humilié... Il poussait

le soupir profond d'un homme soulagé d'un gros poids et avec un bon sourire, serrait les mains du curé, qui le joignait, en disant:

— Vous avez à me parler?... La cloche sonne. Nous nous retrouverons après la messe.

Et M. de Chambaraud de répondre avec beaucoup de présence d'esprit:

— Je venais vous prier de nous faire le plaisir de dîner avec nous ce soir. On m'a envoyé des écrevisses et je sais que vous aimez la bisque.

Il rentra lentement dans l'église, comme pour savourer son plaisir. Il s'arrêta quelques instants sur le seuil de la sacristie, regardant l'assemblée venant de découvrir Mlle Dubois.

A genoux sur le petit banc étroit et dur, elle joignait ses mains dissimulées dans des gants de laine. Elle avait relevé son voile, et Sabas vit lui sourire les beaux yeux que jamais plus les lunettes bleues ne cachaient.

Le sang monta aux joues de M. de Chambaraud. Il n'osa saluer. Toute l'assistance qui le regardait aurait pris la politesse pour elle, puisqu'il était connu de tout le monde, et deux cents inclinaisons de tête auraient répondu à la sienne.

La messe lui parut longue, parce qu'il ne voulait pas réfléchir à ce qui lui arrivait, parce qu'il repoussait des pensées dont quelques unes relevaient du sixième commandement, et surtout parce qu'il avait hâte de savoir, ou du moins de demander les raisons de l'absence de Mlle Dubois.

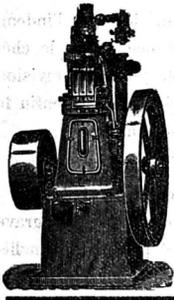
Pauvre marquis!... Une fois de plus les réponses de la belle Valérie fut un leurre. Ou plutôt elle n'essaya même pas de l'amuser par un semblant d'explication.

— J'ai été inquiet de vous, mademoiselle.

VINS

Les Vins des Châteaux Romains (Velletri) Blancs et Rouges sont les meilleurs vu que l'appréciation est générale. VINS: Chianti — Piémont — Asti mousseux Spécialités de la maison

A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY (Valais)



MOTEURS

à benzine, pétrole et gaz, fixes et mobiles pour l'agriculture et l'industrie de 1 à 30 HP. Construction reconnue solide et le meilleur marché.

WEBER & Co. Uster-Zurich

Fabrique de machines et fonderie Références de 1er ordre — Prospectus gratuits

De grands malheurs!

auraient pu être évités, si l'on avait pu soulager à temps les gens nerveux, les malades de l'estomac, en général tous ceux qui souffrent. Les médecins ne mettent pas en vain en garde contre l'usage nuisible du café colonial. Nous recommandons à sa place le café suisse aux céréales, si favorablement connu, « Sanin » égal en goût et en arôme au meilleur café colonial et doué en outre d'une haute valeur nutritive. Le Sanin est la plus grande invention des temps modernes.

Règles Méthode infallible pour tous cas tardifs mensuels. Ecrite Pharmacie de la Loire, N° 22 à Chantonay-Nantes (France)

Rhumatisme

Celui qui n'a pas trouvé la guérison contre la goutte, les douleurs lancinantes dans les membres, le rhumatisme articulaire, reçoit gratuitement des renseignements sur la manière de se débarrasser sûrement de ces tourments, Adresse: Noack, Fischmarkt 11, Bâle.

Baume St-Jacques

de C. TRAUMANN, pharmacien, Bâle

Marque déposée Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle, ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, éruptions, eczéma, dartres, hémorrhoides, engelures. Prix 1.25 dans toutes les pharmacies. Dépôt général Bâle, Pharmacie St-Jacques Lausanne, Pharmacie place St-François. MORIN & Cie, Palud 21.

Femmes

dans les retards n'employez que le MENSTRUOL. Prix, 6 fr. franco. Efficacité garantie. Dépôt général: PHARMACIE DE LA COURONNE, Lapontrole (Alsace Allemagne No 539).

SAVON D'OR Schuler. Permet une économie de temps, d'argent et de peine

Banque de Sierre Sierre

Compte de Chèques Postaux II. 456 Obligations de 500 fr. au 4 1/4% dénonçables d'année en année. Dépôt: Caisse d'Epargne 4% Compte-courant actuellement 3 1/2% Prêts Hypothécaires La Direction

Emigration

pour les pays d'outre-mer par tous les ports importants principalement pour l'Amérique du Nord via Havre pour le Canada via Anvers pour l'Amérique du Sud via Marseille aux prix et conditions les plus favorables par Zwilchenbart & Co. Bâle

Agence générale suisse, banque et bureau de passage la plus ancienne et la plus importante ou bien son représentant à SION JULES ALBRECHT, Bijoutier Une fois par semaine accompagnement personnel jusqu'au port d'embarquement. Nos voyageurs sont reçus au port de débarquement par nos propres représentants.

Etiquettes de vin

en tous genres En vente à l'Imprimerie GESSLER

HUG & Cie.

BALE, Rue Franche 70 a recommandent leur grand choix d'instruments de musique tels que; Zither d'accord que l'on peut apprendre en 1 heure à Fr. 14.-; 18.-; 22.-; 28.- Mandolines; Zither de concert depuis Frs. 13.- et Frs. 20.-

Violons depuis Fr. 8.-. Excellents harmonicas à bouche et à main. Tous les instruments à vents, gramophone orchestrons.

Pianos et Harmoniums Ateliers de réparations. Catalogue gratis. Exécution consciencieuse et réelle.

Broderie de St-Gall pour lingerie, etc. fournie en détail aux prix de gros, en qualité sup. — Stickerei Postfach 5488, St-Gall. Demandez de suite les échantillons.

La santé pour tous

Bagues Electro-Médicales Eureka. Sont les seules reconnues efficaces pour la guérison certaine des maladies suivantes: Rhumatismes, migraine, goutte, névralgies lumbago, sciatique, douleurs, débilité nerveuse, appauvrissement du sang, toux nerveuse, aphonie surdité, choléra, hémorroïdes, hystéris-tics douloureux, paralysie, anesthésie etc. Prix: nickelée fr. 2.50, argentée fr. 5, doublé or supérieur fr. 8. Envoi contre rembours. Prospectus gratuits et franco Seul dépôt: Ls. ISCHI, fab, Payerne

Causerie scientifique

Le monde présentait pour les anciens trois régions mystérieuses: le ciel, la Lybie et la mer. Le ciel ne les avait guère embarrassés; ils l'avaient peuplé à leur gré d'êtres invisibles chargés tout spécialement de veiller à leurs plaisirs s'amusant prodigieusement entre eux et ne se privant pas de venir de temps en temps chercher parmi les hommes quelque distraction supplémentaire. La Lybie, notre Afrique centrale les effrayait avec ses lions, ses panthères, ses hippopotames, ses girafes, ses énormes serpents; Aristote lui-même en avait peur et l'accusait de venir toujours sur la terre quelque monstre nouveau.

Quant à la mer, elle avait également ses monstres et ses dieux.

Le ciel, la Lybie et la mer ont longtemps gardé leur secret. Contre toute attente le ciel s'est ouvert le premier à la science; le cours des astres, leur nature, leur composition chimique même nous ont été révélés; et nous pouvons faire des hypothèses très vraisemblables sur la présence ou l'absence de la vie, et même sur l'aspect que doivent présenter ses œuvres à la surface des planètes où elle a pu s'établir. Le seul étonnement que nous aient apporté les astronomes est que tout se passe dans le ciel à peu près comme chez nous. On avait, à un certain moment, cru trouver dans le soleil une substance nouvelle lui appartenant en propre, qu'on avait, pour cette raison, nommée helium. On a reconnu aujourd'hui que cet helium découvert dans le soleil et découvert imperçu sur la terre y est cependant

journellement fabriqué par le radium et fait même partie des gaz de l'atmosphère. Les étoiles ne nous ont pas offert davantage de substances nouvelles; elles sont plus chaudes ou plus froides que le soleil mais présentent la même composition chimique, qui est celle de notre planète elle-même. Ainsi apparaît la grande unité matérielle de l'univers.

Le second mystère des anciens, l'Afrique centrale, n'a été pénétré que plus récemment. Sur l'immense blanc des cartes de l'Afrique de notre enfance se pressent aujourd'hui des noms de villes et de villages, courent en méandres capricieux les lignes noires qui indiquent le cours des fleuves et des rivières; on a découvert trois montagnes tropicales de près de 6000 mètres de hauteur: le Kilimandjaro, le Rouwenzori et le Kenia. Après la période des conquêtes, des grandes reconnaissances scientifiques, nous en sommes à la période de l'organisation administrative, des sports, de l'exploitation commerciale, de l'exploration de détail. Il faut bien le reconnaître, l'Afrique n'a pas donné non plus ce que nos imaginations en attendaient. Que recelaient encore les forêts du Gabon, du Congo, de la Côte-d'Ivoire où vivent les intelligents chimpanzés, les redoutables gorilles et les hommes nains rencontrés par Livingstone? N'était-ce point là que prospéraient encore les étranges reptiles disparus de la période secondaire les ptérodactyles au vol de chauves-souris, les plésiosaures au cou de cygne, les ignanodons à l'allure de kangourous, hauts comme des maisons, les gigantesques mosasaures allongeant sur 20 ou 30 mètres leur corps de lézard, etc.

L'Afrique ne nourrit rien de tout cela. La grande découverte sensationnelle a été celle de l'okapi, grêle par ses pattes, ses cornes

et ses dents antilope par la forme générale de son corps, reproduction fidèle d'un animal qui vivait autrefois en Grèce, que l'on croyait disparu et auquel, après l'avoir reconstitué à l'aide d'ossements trouvés à Pikermi, près d'Athènes, Albert Gaudry avait donné le nom d'helladotierium. C'est le seul animal du passé qui ait été retrouvé en Afrique; un hippopotame nain des rivières de Liberia, peut-être un petit éléphant, encore énigmatique, et qui vivrait dans l'eau voilà tout ce que les mammifères ont fourni d'intéressant, et il faut se rabattre sur les petits animaux pour trouver du nouveau. D'innombrables insectes, des vers de terre qui semblent être les ancêtres des sangsues, des méduses d'eau douce pêchées par M. Alluaud dans le Tanganika et le Victoria-Nyanza; c'est là le bilan des principales nouveautés. Il faut y ajouter les trypanosomes, dont la maladie du sommeil, le nagana, la dou-rine et les autres maladies qui affectent dans ces régions l'homme et les animaux domestiques, nous ont révélé l'importance.

La troisième inconnue, la mer, s'est montrée heureusement moins avare. Elle s'est laissée déjà surprendre bien des secrets et elle en garde encore qu'elle livrera un à un. On la savait très profonde en certains endroits; on parlait même de profondeurs de 11 à 12 mille mètres. Mais on n'avait employé pour mesurer ces profondeurs que les moyens ordinaires qui ne tiennent guère compte ni de l'allongement des fils de sonde par les poids qui les tendent, ni de l'obliquité de ces fils. Aujourd'hui, des sondeurs perfectionnés ont été proménés un peu partout; les plus grandes profondeurs n'atteignent pas 10,000 mètres, elles se trouvent au large des Carolines (9,633 m.), des îles Tonga et Kermadec (de 9,427 m. à

9,600 m.), des îles Kouriles (8,500 m.), Porto-Rico (8,341 m.) Atacama (7,635 m.) et Aléoutiennes (7,383 m.). Néanmoins la profondeur de la plus grande partie des océans dépasse 4,000 mètres et atteint sur de vastes espaces 6,000 mètres. Les deux tiers des océans environ mesurent la profondeur de 4000 mètres.

D'une série de recherches importantes faites dans la mer Egée, un savant naturaliste anglais, Edward Forbes, avait conclu en 1843 que les vastes espaces recouverts par cette puissante masse d'eau étaient déserts.

Pendant près de 20 ans la science a vécu sur cette donnée. C'est seulement en 1860 que le docteur Wallace, au retour d'une campagne entreprise par le « Bulldog » au Groenland et à Terre-Neuve, affirma la richesse du fonds de l'Atlantique, et en 1861 que des morceaux de câble télégraphique sous marin de Bône à Cagliari, accidentellement brisés, couverts d'animaux fixés à leur surface arrivèrent entre les mains d'Alphonse Milne-Edwards et de Henri de Lacaze-Duthiers et fournirent la preuve que même dans la Méditerranée la vie est possible à 3000 mètres de profondeur.

Mois de janvier

Bagnes — Etat-civil

NAISSANCES

Lugon Marie Laurence, d'Edouard, à Villlette. Nicollier Louis Alfred, de Camille, de Chablé. Fellay Marie Angeline, de Ferdinand, de Montagmer. Pellissier Marie Louise et Pellissier Marie Amélie, de Louis, de Fontenelle. Michellod Marie Louise, d'Emile, de Lourtier.

DECES

Gabbut Catherine, des Morgnoz. Vaudan Marie Catherine, Le Châble, 81 ans. Michellod Marie Christine, de Sarreyer, 32 ans. Roduit François Alphonse, de Prarayer, 47 ans. Maret Patience Célestine, de Bruson, 66 ans. May Pierre Joseph, de Sarreyer, 67 ans. Fellay La Gustave, de Cotterg, 28 ans.

MARIAGES

Hämmer Jules Joseph Modeste, de Langendorf et Alter Marie Eugénie de Bagnes. Fellay Camille Alphonse, de Lourtier, et Nicollier Adèle Augustine de Médières. Corthey Th. et Gard Adrienne Julie de Champsec.

Riddes — Etat-civil

NAISSANCES

Lambiel Alice Eugénie, de Etienne Marie Alphonse, de Riddes.

DECES

Vouliamos Cécile, 19 ans.

MARIAGES

Crettenand Joseph, de Riddes. Muralet Marie Louise Justine, de Leytron.

Nendaz — Etat-civil

NAISSANCES

Fournier Ludwine de Jacques Léger, Nendaz. Michélet Adèle, de Jacques, Nendaz. Piteloud Isaline, de Joseph, Nendaz. Glassey Marie, de François.

DECES

Bonnet Benoît, de Benoni, Nendaz, 18 mois.

MARIAGES

Néant.

— Et vous vous êtes enquis de ma santé auprès des Plantaz. Ils me l'ont dit. Merci, monsieur. Mais vous-même, vous vous êtes absenté.

— Pour chasser en Bourgogne. Vous avez fait bon voyage.

— Asseyez-vous donc, monsieur de Chambraud, fit-elle, en prenant place dans un fauteuil.

Elle avait une aisance, un calme qui intimidaient tant le marquis Sabas qu'il brusqua une déclaration impossible à amener logiquement avec une personne si extraordinaire.

— M'asseoir! s'écria-t-il. J'aimerais mieux me mettre à genoux. Et s'il ne joignit pas l'action à la parole, c'est que Valérie fit un geste et une exclamation d'un effroi comique.

— De grâce!... — Moquez-vous!... oui, moquez-vous d'un homme qui, après avoir dit pis que pendre des femmes, vous demande merci!... Mademoiselle, vous êtes trop belle pour mon repos. Mademoiselle, je suis malheureux depuis que vous m'êtes apparue ici même, avec vos adorables yeux... Je suis comme le savetier de la fable qui cache un trésor chez lui: j'ai perdu le sommeil. Moquez-vous, mademoiselle!... Je vous aime!...

— Et vous voulez m'épouser? Le visage du marquis exprima si clairement son étonnement, son épouvante d'être tombé dans un piège qu'il s'était tendu à lui-même, et aussi son impérieux désir de prendre dans ses bras, avec un transport de passion rageuse, la perfide créature qu'elle lui en lui comme dans un livre et d'autant mieux qu'elle pouvait bien avoir fait des études préparatoires.

Elle se mit à rire. — Non! vous ne voulez pas m'épouser. Vous êtes convaincu, comme Arnolphe, que tout mari devient un Sganarelle. Pour la Savoie et les lieux voisins, vous êtes l'ennemi des femmes... Et vous ne savez rien de moi, sinon que je m'appelle Dubois... Et vous supposez que je suis une aventurière!...

La bise tonnait dans la cheminée, sifflait par le trou des serrures énormes, et des flocons de neige tachaient l'obscurité qui gagnait jusqu'au faite des montagnes; mais Sabas suait à grosses gouttes et sa large poitrine haletante avait des soubres sauts de forge. Il faisait à chacune des phrases de l'adversaire des gestes de colère et de supplication, voulait parler et n'arrivait qu'à dire: « Mademoiselle! mademoiselle! Oh... Ah... » ce qui n'empêchait pas la cruelle de continuer.

— Or, à une aventurière, on dit très facilement, pour peu qu'elle ait de beaux yeux: « Vous êtes trop belle et je vous aime... » — Eh bien, oui, je vous aime, je vous aime. Et ce n'est pas insulter une femme que de lui faire un tel aveu. Si elle se fâche?... Grimace!

— Je ne me fâche pas, cher monsieur, je vous dit: « Continuez » Non, seulement je ne me fâche pas de la passion que vous prétendez avoir pour moi; mais, au contraire, je suis ravie. Je m'étais dit, aujourd'hui même, que je finirais peut-être par m'ennuyer dans ce château délabré, dans cette vallée un peu sévère, et je me sentais contrariée d'avance de la faiblesse qui me ferait désirer de partir. (Je suis comme vous: je liens à ma ligne de conduite). Et voilà que vous venez déclarer mon amoureux! Songez à toute la tragédie, à toute la comédie que suppose ce mot-

là: amoureux! Je vais être vis-à-vis de vous comme au spectacle. Comment voulez-vous qu'une femme d'esprit s'ennuie avec un amoureux, je n'ai rien à me reprocher. (Souvenez-vous des lunettes dont je m'étais affublée)... Donc, je pourrai jouir sans remords du spectacle que vous me préparez.

— Non!... Je n'aurai pas tant de bassesse. — Vous l'avez. L'homme n'est fier qu'après sa victoire.

— Vous avez bien de l'expérience!

— Je vous ai dit que je suis très vieille.

— Menteuse autant qu'adorable et méchante!

— Mentieuse, moi!... Pas dans le vrai sens du mot. Et tenez pour certaine cette déclaration: vous pouvez me faire la cour en toute sécurité, car jamais un homme ne m'atteindra. Comme le petit verrier de la Forêt Noire, j'ai un cœur de pierre, cher monsieur, un cœur froid. Je ne pleurerai jamais de vos souffrances d'homme amoureux, et j'en rirai quelque fois, parce que vous les aurez voulues. Il ne fallait pas entrer dans mon salon un jour que j'avais retiré mes lunettes. Voulez-vous rester à dîner? Je dirais à Olga de plumer la perdrix.

Il s'essuya le front, se raffermir:

— Non, merci, mademoiselle. Je serais ce soir un mauvais convive. Je suis abasourdi de notre étrange conversation. J'ai besoin de me remettre. Si je demeurais dans ce désarroi d'esprit, je deviendrais fou. Je doute de tout, de ce que j'ai fait aujourd'hui et les jours précédents, et de ce que j'ai dit, et de ce que j'ai entendu, et de ma haine pour les femmes, et de mon amour pour vous! Au revoir, mademoiselle, peut-être adieu.

— Adieu? Sincèrement, j'en serais fâchée, fit-elle avec un sourire ensorcelant.

Il avança d'un pas vers elle, les bras tendus, puis brusquement lui tourna le dos et sortit avec la hâte d'un voleur surpris.

Le lendemain il était dans sa bibliothèque, accoudé sur son bureau, l'air farouche, lorsqu'on lui apporta une lettre dont la vue le fit palir, car il reconnaissait l'écriture de Mlle Dubois. D'une main impatiente et tremblante, il chiffonna l'enveloppe en la déchirant:

« Mon cher voisin,

» Si je vous écris, c'est que je vous vois d'ici, tourmenté de désirs contraires parmi lesquels celui de venir me voir tout à l'heure l'emportera. Je vous jure que, si je vous supposais sur le chemin de la sagesse, je ne vous en détournerais pas. Malheureusement, vous êtes dans la phase sentimentale, où l'on ne fait que des folies.

» Mais, de même qu'il y a fagots et fagots, il y a folies et folies. Il y en a d'innocentes, et il y en a d'innocentes. Je veux que les vôtres soient douces et aimables, mon voisin et propriétaire. Vous m'aimez, dites-vous, tout en haïssant mon sexe. Mais vous n'êtes pas le seigneur Barbe-Bleue! vous êtes un galant homme et je ne cours aucun risque à me trouver en tête à tête avec vous. En vous accordant la faveur de voir « l'objet de votre flamme », autant que vous le voudrez et que les bienséances le permettent, je vous cause une joie dont tout amant bien convaincu qu'il a affaire à une dame sage et malheureuse, sait se contenter. Songez, Monsieur et cher voisin, aux illustres amoureux qui célébrèrent la douceur et la douleur de voir, sans plus: Dante avec Béatrice, Pétrarque avec Laure. Venez me

voir, venez apprendre qu'il y a dans la fréquentation d'une honnête femme toutes sortes d'agréments dont le total égale, s'il ne le surpasse, le plaisir du péché.

(A suivre)

Mois de janvier

Monthey — Etat-civil

NAISSANCES

Donnet Jules Germain, de Jules, de Monthey. Boulenaz Roger William Marcel, de Marius, de Corsier (Vaud). Bertrand Anne-Marie, d'Oscar, de Monthey. Rubin Marguerite Louise, d'Alphonse, de Reichenbach (Berne). Barmasso Marguerite Marie, de Pierre, Italie. Bérold Pierre Adrien César, de Monthey.

DECES

Barman Marc Denis, de Jn-Ls, 1 an, de Mas-songes. Jardinier Angèle Thérèse, de Jos. 3 ans, de Monthey. Uhler Marguerite, 20 ans, de Uttwil (Thurgovie). Raboud Marius, d'Elie, 10 ans, de Monthey. Delmonte Emilie, née Delsaux, 46 ans, de Monthey. Wiederkehr Eugénie, née Zebner, 54 ans, de Gontenschwyl (Argovie). Giaccheri Jacques Jean, de Pierre, 1 an, Italie. Pollier Eugène François, 48 ans, de Thônes (Savoie). Giroa Françoise, née Jacquier, 78 ans, de Monthey.

MARIAGES

Besson Félix, de Troistorrens et Fracheboud Alice, de Vionnaz. Kaltenrieder Frédéric, de de Châtées (Fribourg) et Déforel Clémence, de Vuodens et Courtepin (Fribourg). Kurzen Ed. de Rutigen (Berne) et Steudler Martha de Krattigen (Berne).